LE PATRIMOINE AGRICOLE DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES,

UN ACCELÉRATEUR DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ?

L'INSTITUT SAINT-ANDRÉ DE CERNAY

Bienvenus à Cernay, dans le Haut-Rhin !

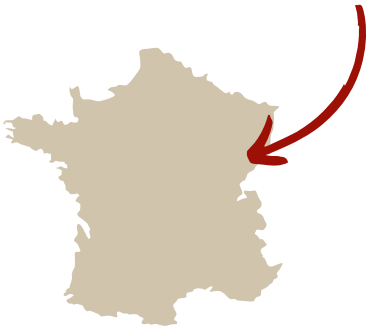

Le lieu en quelques infos clés

- Le site emploie 500 personnes pour 600 résidents.
- Le domaine compte 140 ha agricoles, quasiment d'un seul tenant.
- L'institut s'étend sur 38 ha avec un parc arboré, un gymnase, des jardins, un centre d'équithérapie.
- Terre de Liens Alsace accompagne la mutation de cet ancien domaine céréalier depuis 2018.

Histoire de la communauté

La Congrégation des Sœurs de la Croix est née en 1841 de l'engagement d'Adèle de Glaubitz, une jeune femme issue de la bourgeoisie strasbourgeoise qui s'est donnée pour mission d'offrir une vie décente aux jeunes filles abandonnées. La Congrégation a pour vocation, au nom de la charité chrétienne, d'accueillir tous ceux qui sont aux marges de la société (les orphelins, les prisonniers, les personnes âgées, personnes atteintes d'un handicap physique ou moteur ...). L'institut Saint André voit le jour en 1891 à Cernay. Aujourd'hui, la Congrégation est vieillissante et compte une petite centaine de sœurs. La Congrégation est dans une logique de transmission de son énergie et de ses biens pour les sœurs des pays du Sud, qui mènent des projets très dynamiques, notamment le développement du centre Adèle à Akono au Cameroun, avec un pôle santé, un pôle éducation et un pôle agro-alimentaire.

ZOOM SUR... S'AVOIR S'ENTOURER

Terre de Liens Alsace est intervenu avec un consortium d'accompagnement composé par Bio en Grand Est et La Brique 48, tiers-lieux alimentaire issu du réseau des AMAP de la région mulhousienne. Ce consortium et l'association Adèle de Glaubitz ont mobilisé des partenaires techniques et financiers particulièrement variés : (fondations, fonds européens, collectivités locales) afin de répondre à l'ensemble des questions que posaient la mutation du domaine. En particulier, la mobilisation de fonds auprès de la Banque des Territoires a permis d'étudier en détail les volets économiques et juridiques, dans le cadre d'un plan "Territoire d'innovations et de grandes ambitions". Une forme d'opportunisme utilisé à bon escient !

La ferme Saint-André

L'institut Saint-André s'étend sur 140 ha de terres agricoles au cœur d'un pôle routier, commercial et industriel. Ces terres sont la propriété de la congrégation des Soeurs de la Croix. La ferme de l'institut a été créée avec deux objectifs : subvenir aux besoins alimentaires de la communauté et assurer la pérennité financière de l'institut par la vente des productions agricoles. Le travail à la ferme est difficile voir ingrat avec des problèmes d'irrigation et une qualité de sol médiocre.

Jusque dans les années 60, les sœurs assuraient l'exploitation de la ferme avec les résidents. Avec la professionnalisation du métier des sœurs, et la perte des forces vivres, la congrégation a fait le choix de mettre ses terres en location à bail. Les terres ont été cultivées avec du maïs conventionnel, entraînant une perte du sentiment de propriété et dégradant l'environnement de vie des résidents. Au moment du changement de l'agriculteur, il n'y a eu personne pour reprendre. La PAC a commencé a baissé, creusant de plus en plus le déficit engendré par la ferme. Une réflexion sur l'avenir de la ferme Saint-André a donc été initiée en 2011.

En attendant de trouver un projet qui conviennent aux soeurs et à l'association Adèle de Glaubitz, les terres ont été exploitées en prestation grandes cultures. Une parcelle a été réservée pour du maraîchage avec, pendant un temps, une vente de paniers de légumes.

Institut Saint-André
43 route d'Aspach - BP 40179
68702 Cernay
https://www.glaubitz.fr/

L'accompagnement de Terre de Liens

Terre de Liens Alsace a été sollicitée en 2018 afin de proposer une mutation des terres agricole de l'institut Saint-André. Son ambition ? Passer d'une agriculture conventionnelle à une restauration du paysage hébergeant des activités agricoles diversifiées, nourricières, biologiques, incluant les publics de l'institut. Ce travail a été mené avec de multiples partenaires (cf. "Savoir s'entourer").

Le processus s'est étalé sur plus de 3 ans et s'est découpé en plusieurs étapes : une phase diagnostic, une phase prospective et une phase de consolidation. Les sœurs et l'association Adèle de Glaubitz ont été impliquées dans toutes les phases afin que leurs besoins et leurs souhaits puissent être pris en compte, notamment celui d'améliorer le cadre de vie des résidents de l'institut.

L'appel à projet pour rechercher les futurs fermiers de Saint-André a été réussi avec 50 manifestations d'intérêt, 15 dossiers reçus en jury, 8 projets retenus, 5 emplois en création / associations. Ce projet a une forte teneur symbolique, une « belle histoire » qui pourrait encourager d'autres congrégations à se lancer dans un processus similaire.

Les 5 points forts du projet

1. Capacité d'ouverture de la congrégation à d'autres structures pour continuer à faire vivre le site.
2. Proposition en accord avec les valeurs de la congrégation et qui permet de perpétuer la tradition agricole de l'institut.
3. Travail en consortium d'accompagnement fructueux et capacité d'engagement sur le temps long
4. Co-construction du projet avec les soeurs et toutes les parties prenantes.
5. Volonté de témoigner auprès d'autres congrégations propriétaires de la faisabilité et de la pertinence d'un tel projet.